



## SOMMET SUR LA FORESTERIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

**Notre industrie forestière**

*Principes fondamentaux pour une compétitivités future*

**Notre industrie forestière :**  
*Principes fondamentaux pour une compétitivité future*

2010.12

Province du Nouveau-Brunswick

CP 6000

Fredericton NB E3B 5H1

CANADA

[WWW.GNB.CA](http://WWW.GNB.CA)

ISBN 978-1-55471-304-2

CNB 7732

*Les images avec l'aimable autorisation de MDS Photography*

# Table des matières

Objectif.....	3
L'industrie forestière d'aujourd'hui.....	4
La teneur des discussions.....	6
<i>Présentations du sommet.</i> .....	6
<i>Discussion des participants au sommet.</i> .....	7
Notre réponse.....	8
<i>Action 1 : Approvisionnement en bois des terres privées</i> .....	8
<i>Action 2 : Objectifs en matière de coupe de bois</i> .....	8
<i>Action 3 : Innovation</i> .....	8
<i>Action 4 : Possibilités économiques</i> .....	8
Conclusion.....	9
Annexe A : Ordre du jour.....	10
Annexe B : Liste des participants.....	11
Annexe C : Solutions potentielles.....	12
Annexe D : Prochaines étapes possibles.....	14
Annexe E : Sondage pour participants.....	15
Annexe F : Information sur les présentateurs.....	16







# Objectif

Dans son programme électoral *Le Nouveau-Brunswick d'abord... pour un changement*, le premier ministre, David Alward, s'est engagé à tenir un sommet qui réunirait les intervenants du secteur forestier à l'automne 2010, afin d'aborder les questions cruciales auxquelles doit faire face notre industrie forestière. Lors du sommet, les partenaires commenceraient à rédiger la feuille de route pour renouveler et renforcer un secteur important de notre économie. Le 19 novembre 2010, le ministère des Ressources naturelles (MRN) a tenu un sommet d'une journée sur la foresterie à Fredericton, au Nouveau-Brunswick.

Le gouvernement a réuni plus d'une centaine de représentants des Premières Nations, de groupes d'intervenants, de l'industrie, d'organismes gouvernementaux et d'organisations non gouvernementales dans le but d'entamer un dialogue constructif sur les importantes questions qui touchent actuellement le secteur forestier et de cerner les principaux éléments d'une prospérité future. Les discussions sur les principaux thèmes abordés et les prochaines étapes du sommet ont permis de dégager un certain nombre d'idées constructives pour le renouvellement et le renforcement du secteur forestier, et aideront le gouvernement à poser les fondations de notre stratégie pour aller de l'avant.

Une industrie forestière dynamique est essentielle pour la création d'emplois et le développement économique de la province. En ce sens, le gouvernement est résolu à remettre cette industrie sur la voie de la prospérité après plusieurs années difficiles de fermetures d'entreprises et de déclin des marchés d'exportation.

Au cours de la dernière décennie, un certain nombre de rapports et de consultations ont porté sur l'utilisation de nos ressources forestières aux fins de nos besoins économiques, sociaux et environnementaux. Il y a notamment eu le rapport Jaakko Pöyry en 2002, puis celui du Comité spécial de l'approvisionnement en bois, qu'a piloté le député provincial de York-Nord, Kirk MacDonald, en 2004. Les travaux du comité parlementaire ont donné lieu à la création du Groupe de travail sur la diversité forestière et l'approvisionnement en bois (aussi connu sous le nom de groupe de travail Erdle). Il y a également eu le rapport de Don Roberts et de Peter Woodbridge sur les perspectives d'avenir de l'industrie des produits forestiers du Nouveau-Brunswick. Pour leur part, les auteurs du rapport Roberts/Woodbridge nous ont donné des pistes de solution concernant les meilleurs débouchés pour nos capacités.



Le rapport du groupe de travail Erdle a mené à l'adoption d'une stratégie de gestion de longue durée des forêts de la Couronne, au titre de laquelle un juste équilibre est établi entre les objectifs prioritaires économiques, écologiques et environnementaux. Cette stratégie guidera l'élaboration du prochain plan d'aménagement des terres de la Couronne qui entrera en vigueur en 2012. Le sommet a été un approche innovant pour cerner les fondamentaux pour l'industrie forestière concurrentiel et prospère, ainsi que positionner le secteur forestier à relever les défis auxquels il doit confronté à l'avenir.

Ce rapport donne un aperçu de l'importance du secteur forestier dans l'économie du Nouveau-Brunswick, de l'état actuel de l'industrie, en plus d'offrir un résumé de haut niveau sur les questions abordées au cours du sommet, ainsi que les actions clés du gouvernement pour répondre aux prochaines mesures suggérées par les participants au sommet. On peut obtenir une compilation des exposés présentés au sommet et des mémoires reçus après la tenue du sommet sur le site Web du Sommet sur la foresterie, à l'adresse [www.gnb.ca/ressourcesnaturelles](http://www.gnb.ca/ressourcesnaturelles).



# L'industrie forestière d'aujourd'hui

Le Nouveau-Brunswick dispose de quelque six millions d'hectares de terres boisées. Environ la moitié de cette superficie se compose de terres de la Couronne, 30 p. 100 de boisés privés et 20 p. 100 de terres industrielles à tenure libre. La gestion intégrée de ces terres offre d'importantes possibilités au Nouveau-Brunswick en termes de croissance économique, d'activités de loisirs et de développement durable. Le principal défi que doit relever le gouvernement consiste à établir un juste équilibre dans l'utilisation de ces diverses ressources. Sur les terres de la Couronne et, dans une moindre mesure, sur les terres privées, les politiques du gouvernement et du MRN sont celles qui régissent l'utilisation du territoire. Elles ont la capacité d'offrir des retombées équilibrées et une valeur optimale de l'utilisation des forêts de la province pour le bienfait de toute la population. Selon le rapport qu'a déposé en 2008 le Conseil économique des provinces de l'Atlantique (CEPA), intitulé *Industrie forestière du Nouveau-Brunswick : Incidence économique possible de propositions pour augmenter l'approvisionnement en bois*, « l'économie du Nouveau-Brunswick tout particulièrement, est l'économie provinciale qui mise le plus sur la ressource forestière au Canada ».

La production de produits forestiers ligneux a été la pierre d'assise de l'économie du Nouveau-Brunswick pendant des décennies, en plus d'avoir fourni des emplois directs et indirects et des richesses à la province, tout particulièrement aux régions rurales et du nord du Nouveau-Brunswick. La forêt a offert des emplois mieux rémunérés que les autres emplois créés et a toujours attiré d'importants investissements dans la province. Le tableau 1 ci-dessous rend compte des emplois directs et indirects créés dans le secteur forestier du Nouveau-Brunswick en 2008.

**Tableau 1 | Emploi dans le secteur forestier au Nouveau-Brunswick (2008)**

Industrie	Production de 2008 (M\$)	Emplois directs	Emplois indirects	Nombre total d'emplois
Foresterie et exploitation forestière	424,5	2 002,7	1 756,8	3 759,5
Activités connexes	51,5	617,1	70,9	688,1
Fabrication de produits du bois	778,7	2 503,8	3 158,6	5 662,4
Fabrication de papier	1 574,0	5 060,9	5 504,5	10 106,4
Total	2 828,7	10 184,6	10 031,8	20 216,3

Source : exposé d'Entreprises Nouveau-Brunswick, Retombées économiques de l'industrie forestière, 26 mai 2010.

L'industrie forestière est encore un moteur économique important de la province et un secteur qui crée beaucoup d'emplois, mais plus dans la même proportion qu'il y a tout juste quelques années. En 2001, les activités forestières, dont la fabrication de produits de base du bois, de

la pâte et du papier, contribuaient à hauteur de 9,9 p. 100 au produit intérieur brut (PIB) du Nouveau-Brunswick; en 2009, ce chiffre était de 4,7 p. 100 (exposé d'Entreprises Nouveau-Brunswick, intitulé *Retombées économiques de l'industrie forestière*, 26 mai 2010). Il y a eu beaucoup de changements dans le genre et le nombre d'usines au Nouveau-Brunswick, comme l'illustre le tableau 2.

**Tableau 2 | Répartition des usines, par catégorie**

Année	Total	Genre d'usine				
		Pâte et papier	Usines de sciage	Panneau de fibres	Panneau	Granules de bois
2005	76	9	64	1	2	0
2006	69	8	58	1	2	0
2007	64	8	54	1	1	0
2008	52	6	44	1	0	1
2009	47	6	39	1	0	1

Source : ministère des Ressources naturelles, Étude sur l'utilisation du bois d'oeuvre, 2009.

Le tableau 3 fait état de la réduction de l'apport du secteur forestier au PIB réel du Nouveau-Brunswick, entre 2006 et 2009, en regard des autres secteurs d'activité. La réduction totale de la part du secteur forestier au PIB réel pendant cette période de trois ans a été de 35,5 p. 100

Selon le rapport Roberts de 2008, « entre 2004 et 2007, la valeur de la production manufacturière des produits du bois du Nouveau-Brunswick a chuté de 1,2 milliard de dollars environ, soit d'un maximum de 4,2 milliards de dollars en 2004 à 3 milliards de dollars en 2007. Ces pertes ont été directement entraînées par le déclin de la compétitivité sur le marché mondial, qui a mené à la fermeture de nombreuses usines ». (Roberts, 2008).

**Tableau 3 | Apport du secteur forestier au PIB réel du Nouveau-Brunswick**

Industrie	2006	2008	2009	Écart en pourcentage de 2006 à 2009
Foresterie et exploitation forestière	273	187,2	156,2	-42,8
Activités connexes	56,1	39,4	38,8	-30,8
Fabrication de produits du bois	446,3	282,5	268,6	-39,8
Fabrication de papier	639,4	484,3	449,6	-29,7
Total	1 414,8	993,4	913,2	-35,5

Source : exposé d'Entreprises Nouveau-Brunswick, Retombées économiques de l'industrie forestière, 26 mai 2010.



Cette conjoncture a eu d'importantes incidences pour le gouvernement et les habitants du Nouveau-Brunswick. En 2003, le ministère des Ressources naturelles a perçu quelque 60 millions de dollars en redevances; en 2009, les redevances sur le bois ont été d'à peine 25 millions de dollars. Cela se traduit par une perte de 35 millions de dollars en recettes fiscales pour le Nouveau-Brunswick, que le gouvernement provincial n'a pu utiliser pour des services et des programmes à l'intention des Néo-Brunswickois.

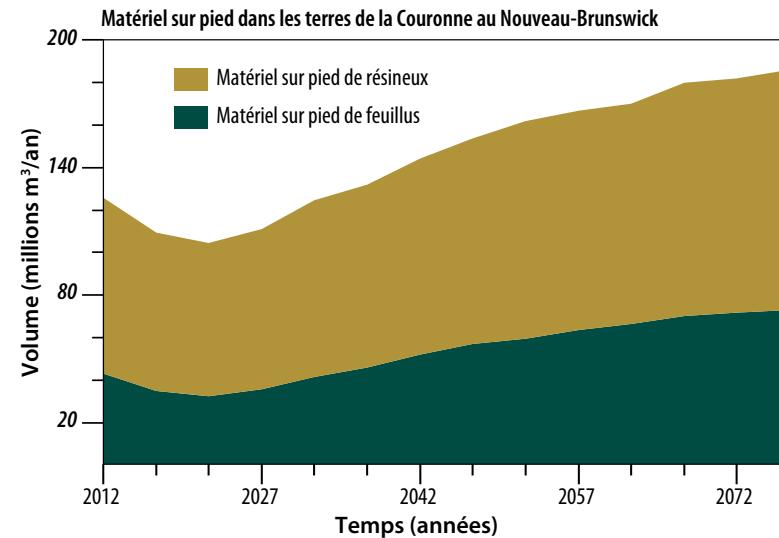
Le déclin dans le secteur forestier est de nature complexe et de nombreuses difficultés et facteurs ont une incidence sur la reprise et le retour de la compétitivité. En ce qui concerne l'industrie forestière, la productivité de l'exploitation, les investissements, les coûts de l'énergie, un approvisionnement en bois concurrentiel et une main-d'œuvre de qualité sont autant de domaines susceptibles d'offrir des possibilités d'amélioration (CEPA, 2008). La récession, l'effet de la force du dollar canadien sur les exportations, le ralentissement du marché de l'habitation aux États-Unis, et les autres sources concurrentielles d'approvisionnement en pâte dans l'hémisphère sud sont d'autres facteurs qui ajoutent à la complexité et aux difficultés avec lesquelles nous devons composer. En raison de l'évolution des effectifs au Nouveau-Brunswick et du vieillissement de la population, de grands défis et des problèmes de capacité en ce qui concerne les besoins liés aux ressources humaines attendent le secteur forestier de la province dans l'avenir.

Le futur approvisionnement en bois des forêts de la Couronne est très encourageant. Les investissements dans la sylviculture se traduiront par une augmentation importante de la fibre ligneuse disponible dans les années à venir. Grâce à d'autres investissements dans la sylviculture des terres de la Couronne et des terres privées, on peut améliorer davantage les perspectives d'avenir de l'approvisionnement en bois au Nouveau-Brunswick.

L'approvisionnement en bois est limité par l'état actuel de nos forêts. Au cours des dix prochaines années, il est prévu que la quantité de bois marchand sur les terres de la Couronne atteindra son plus bas niveau. Il sera crucial pour tous les aspects du secteur forestier de bien gérer ce creux de la vague.

Même si la foresterie est encore un secteur économique important au Nouveau-Brunswick, l'incidence appréciable des événements survenus au cours de la dernière décennie ne fait aucun doute. La conjoncture exige que tous les acteurs de la province travaillent ensemble pour s'attaquer aux diverses difficultés que nous vivons et cerner les mesures à prendre pour transformer à long terme le secteur forestier. Le schéma suivant présente, par ordre chronologique, le volume de bois marchand prévu sur les terres de la Couronne.

**Figure 1 | Volume de bois marchand sur les terres de la Couronne par ordre chronologique**



Ci-dessous, la discussion sur les difficultés que nous vivons et sur les pistes de solution envisagées rend compte de certaines tendances générales observées dans le secteur forestier de la province et au-delà.



# La teneur des discussions

Le principal objectif du sommet a été de réunir les principaux acteurs du secteur pour entamer un dialogue constructif sur les questions cruciales qui touchent actuellement le secteur et pour cerner les principes fondamentaux susceptibles d'améliorer la compétitivité future. Le sommet a compris des exposés de spécialistes du secteur forestier et des tables rondes (on trouvera le programme du sommet à l'annexe A).

## **Présentations du sommet**

La prochaine section de ce document contient un résumé des exposés présentés au sommet par des spécialistes du secteur forestier. Le contenu de toutes ces communications se trouve sur le site Web du sommet, à l'adresse que voici : [www.gnb.ca/ressourcesnaturelles](http://www.gnb.ca/ressourcesnaturelles).

### **L'industrie forestière de nouvelle génération : La voie de l'avenir** — *Paul Landsbergen*

Paul Landsbergen, secrétaire de l'Association et directeur de l'énergie, de l'économie et des changements climatiques de l'Association des produits forestiers du Canada (APFC), a donné une présentation dans laquelle il a décrit les défis que doit relever l'industrie forestière. M. Landsbergen a proposé une stratégie en quatre volets pour composer avec le nouveau contexte de la concurrence, lesquels comprennent, entre autres : 1) améliorer notre compétitivité; 2) diversifier nos marchés; 3) tirer parti de notre dossier environnemental; et 4) maximiser la valeur extraite. M. Landsbergen a également décrit les recherches en cours dans les domaines de la biochimie, des biomatériaux et de la bioénergie, susceptibles d'offrir des possibilités à l'industrie forestière. Il a aussi suggéré à l'industrie forestière du Nouveau-Brunswick d'élargir son offre de produits, et d'envisager l'inclusion d'éléments de créneaux spécialisés, de plus grande valeur.

### **Le développement durable, la foresterie et l'énergie** — *Yves Gagnon*

Yves Gagnon, de la Chaire K.-C.-Irving en développement durable de l'Université de Moncton, a présenté plusieurs approches pour conférer une valeur au secteur forestier, dans le contexte du développement durable et des changements climatiques. M. Gagnon a cité plusieurs exemples d'innovation dans le secteur forestier, dont la conversion de l'usine de pâte kraft de l'entreprise AV Nackawic en une usine de pâte pour transformation chimique pour la production de rayonne afin de créer un produit de plus grande valeur et l'utilisation optimale par le Groupe Savoie de fibres de feuillus pour la transformation de produits à valeur ajoutée. M. Gagnon a émis l'hypothèse que le secteur forestier vivait une période de « transition et de transformation ». Il a insisté sur l'importance de l'innovation dans

le secteur forestier, notamment en ce qui concerne la valeur du bois comme principal matériau de structure et les possibilités futures qu'offre la biomasse de bois en tant que nouvelle source d'énergie renouvelable en grande quantité aux fins de la production d'électricité.

### **Déclaration de la Fédération des propriétaires de lots boisés du Nouveau-Brunswick au sommet** — *Andrew Clark*

La présentation de Andrew Clark, président de la Fédération des propriétaires de lots boisés du Nouveau-Brunswick Inc., a donné un exposé qui a porté sur les difficultés qu'éprouve le secteur des lots boisés privés du Nouveau-Brunswick. M. Clark a suggéré que le plus gros problème qui se pose pour les propriétaires de boisés privés tient aux moyens à prendre pour vendre leur possibilité annuelle de coupe des lots boisés privés. M. Clark a notamment fait savoir que les propriétaires de lots boisés privés s'intéressaient aux travaux sylvicoles, à la certification, aux nouveaux débouchés et aux questions plus générales de gestion des forêts. M. Clark a formulé une recommandation pour surmonter les difficultés avec lesquelles doivent composer les propriétaires de lots boisés privés, à savoir que le gouvernement regroupe et révisé la législation en vigueur sur la foresterie du Nouveau-Brunswick, de manière à doter la province d'une nouvelle loi sur la foresterie, qui sera exhaustive, en plus de faire l'examen du régime de tenure des terres de la Couronne.

### **Réflexions sur la transformation du secteur forestier du Nouveau-Brunswick** — *Don Roberts*

Don Roberts, vice-président et directeur général de Marchés mondiaux CIBC Inc., a parlé des possibilités de transformation du secteur forestier du Nouveau-Brunswick. Il a suggéré qu'à l'avenir, le Nouveau-Brunswick devrait s'efforcer de mettre en œuvre quatre recommandations importantes :

- accroître l'approvisionnement en bois des boisés privés et des terres de la Couronne, par une meilleure productivité, une gestion forestière améliorée et des programmes commerciaux à l'intention des propriétaires de boisés privés;
- l'industrie forestière du N.-B. devrait chercher à devenir un exportateur net d'électricité dans le réseau, par l'emploi de technologies d'énergie verte;
- les fabricants de produits du bois du N.-B. devraient examiner les débouchés mis de l'avant dans le rapport de 2008, intitulé Possibilités futures dans le secteur forestier du Nouveau-Brunswick, notamment au moyen d'une série de visites industrielles organisées dans des marchés clés aux États-Unis; et





- il faudrait réaliser un projet conjoint de l'industrie et du gouvernement pour doter le secteur forestier du N.-B. d'une capacité d'analyse, tout particulièrement au chapitre du développement des marchés et des questions stratégiques.

M. Roberts a terminé son exposé en invitant le Nouveau-Brunswick à agir.

### **Discussion des participants au sommet**

En préparation pour la tenue du sommet, dans le cadre d'un sondage, les participants ont été priés de cerner les cinq grandes contraintes et possibilités du secteur forestier du Nouveau-Brunswick. Les résultats du sondage ont permis de cerner les cinq grands thèmes que voici :

- l'approvisionnement en bois sur les terres privées et les terres de la Couronne;
- l'innovation;
- les objectifs en matière de coupe de bois;
- la productivité des forêts;
- la production à valeur ajoutée.

Compte tenu du manque de temps, les participants ont été priés d'examiner parmi cette liste les trois principaux problèmes et d'en dégager les contraintes et les pistes de solutions potentielles. À la fin de la journée, les participants ont ensuite été invités à recommander les prochaines mesures à envisager, et à faire parvenir leurs commentaires à une adresse de courriel créée à cette fin, soit [Forestrysummitsommetsurlaforesterie@gnb.ca](mailto:Forestrysummitsommetsurlaforesterie@gnb.ca).

La prochaine section présente un résumé des solutions envisagées pour les trois principaux thèmes qu'ont cernés les participants au Sommet sur la foresterie au cours de la journée.

#### **Points de vue des participants sur le thème 1 : L'approvisionnement en bois d'œuvre des terres de la Couronne et des boisés privés**

Les participants ont formulé un certain nombre de suggestions pour remédier aux problèmes d'approvisionnement en bois des terres de la Couronne et des boisés privés. Il y a eu notamment la poursuite continue d'un accès équitable au marché, afin d'améliorer l'équilibre entre l'approvisionnement en bois des terres de la Couronne et celui des boisés privés; une collaboration entre le gouvernement et les intervenants du secteur dans la révision de la Loi sur les terres et forêts de la Couronne; la compétitivité accrue du secteur des boisés privés par la certification et une plus grande efficacité en termes de coûts. De nombreuses autres solutions possibles ont été formulées au cours de la discussion très franche qui a eu lieu lors du sommet.

#### **Points de vue des participants sur le thème 2 : L'innovation**

Au moment de discuter de la question centrale de l'innovation, les participants ont formulé plusieurs suggestions pour accroître

l'innovation dans le secteur forestier de la province. Parmi les mesures proposées, il y a eu les suivantes : un accès rapide aux capitaux afin de disposer des fonds requis; un appui en matière de formation et de perfectionnement pour rendre la main-d'œuvre davantage compétente et qualifiée; des modèles d'imposition; l'investissement dans la recherche et le développement; l'accent sur les marchés non traditionnels; des partenariats et une collaboration dans le but d'aider au financement de projets d'innovation.

#### **Points de vue des participants sur le thème 3 : Objectifs en matière de coupe de bois**

Pendant la discussion de la question centrale des objectifs en matière de bois d'œuvre, les participants ont recommandé les mesures suivantes : que le gouvernement nomme un défenseur indépendant de l'entreprise qui excelle du point de vue économique dans la production de bois d'œuvre; que des objectifs en matière de coupe de bois pour les terres de la Couronne et les terres privées soient définis, ce qui comprendrait également des objectifs durables de qualité et de quantité précis pour chaque essence (résineux et feuillus); que l'on s'attaque au problème de la compétitivité des lots boisés privés par l'établissement de conditions telles que la certification; que le programme de sylviculture visant les boisés productifs soit diversifié, de manière à garantir l'utilisation du bois de moindre qualité et à faire en sorte que l'on traite une plus grande proportion de bois de grande qualité.

Pour obtenir une liste complète de toutes les solutions potentielles envisagées au cours du Sommet sur la foresterie, consulter l'annexe C.

#### **Prochaines étapes possibles**

Lorsqu'on les a priés de définir les prochaines étapes possibles après le Sommet sur la foresterie, les participants ont suggéré les mesures qui suivent : un suivi rapide au sommet en vue de l'établissement, par le gouvernement, d'un mandat économique pour le secteur forestier du Nouveau-Brunswick; l'accroissement de la compétitivité des propriétaires de boisés privés; une importance accrue accordée à l'innovation; l'examen de la législation et des politiques en vigueur qui régissent le secteur forestier; l'établissement d'un climat de confiance et de bonnes relations par la mise sur pied d'un mécanisme de consultation; enfin, la fixation d'objectifs en matière de bois d'œuvre des terres de la Couronne et des boisés privés, ainsi que pour les diverses essences de résineux et de feuillus.

Pour obtenir une liste complète de toutes les prochaines étapes possibles envisagées au cours du Sommet sur la foresterie, consulter l'annexe D.



# Notre réponse

Le gouvernement a pris connaissance des délibérations du sommet et il a circonscrit les actions suivantes pour créer un futur secteur forestier provincial dynamique et prospère. Les actions suivantes ont été établies en réponse aux grands enjeux formulés lors du sommet; ils représentent le fondement de l'avenir du secteur.

## **Action 1 : Approvisionnement en bois des terres privées**

- **Fixer des objectifs de vente de bois provenant des boisés privés**  
Le MRN facilitera la discussion entre l'industrie et la Fédération des propriétaires de lots boisés privés du Nouveau-Brunswick dans le but de développer des objectifs clairs pour la vente de bois par les particuliers. Ce processus comprendra la mise au point de mécanismes efficaces pour atteindre les niveaux de ventes cibles.

## **Action 2 : Objectifs en matière de coupe de bois**

- **Établir un groupe de travail sur les terres de la Couronne**  
Le ministre des Ressources naturelles établira un groupe de travail pour définir des objectifs en matière de coupe de bois pour les terres de la Couronne du Nouveau-Brunswick. Ce groupe de travail sera formé d'ici la fin de janvier 2011 et formulera ses recommandations au gouvernement d'ici le 1er juillet 2011. La première étape des membres de ce groupe de travail consistera à définir ensemble une signification des objectifs en matière de coupe de bois qui convient à tous et à quantifier un objectif en matière de coupe de bois.
- **Établir un groupe de travail sur les terres privées**  
Le ministre des Ressources naturelles établira un groupe de travail pour revoir les objectifs relatifs au bois d'œuvre des terres privées du Nouveau-Brunswick et en fixer de nouveaux. Ce groupe de travail élaborera principalement des objectifs de bois d'œuvre qui offriront un approvisionnement sûr et prévisible en bois des boisés privés et que viendra soutenir le programme de travaux sylvicoles sur les terres privées. Le groupe de travail sur les terres privées sera créé d'ici la fin de janvier 2011 et formulera ses recommandations au gouvernement d'ici le 31 décembre 2011. La première étape pour les membres de ce groupe de travail consistera à définir ensemble une signification des objectifs en matière de coupe de bois qui convient à tous.

## **Action 3 : Innovation**

- **Analyse d'une évaluation sur l'innovation**  
En collaboration avec le ministère d'Entreprises Nouveau-Brunswick, le MRN réalisera une évaluation d'autres territoires en matière d'innovation. Cet examen se penchera à la fois sur les démarches et les possibilités techniques observées à l'extérieur du Nouveau-Brunswick.
- **Définition des secteurs de l'industrie où une transition s'impose**  
En collaboration avec le ministère d'Entreprises Nouveau-Brunswick, le MRN réalisera un examen de l'état actuel du secteur forestier du Nouveau-Brunswick et établira quels secteurs sont susceptibles de nécessiter une transition future. Parmi les possibilités à envisager en termes d'innovation, mentionnons : l'utilisation du granulé de bois dans les immeubles gouvernementaux et l'exploration de nouvelles technologies. Le MRN collaborera avec les ministères d'Entreprises Nouveau-Brunswick et de l'Approvisionnement et des Services et les intervenants du secteur forestier afin d'élaborer une politique sur « le Bois d'abord ». Le gouvernement provincial encourage une plus grande utilisation du bois du Nouveau-Brunswick dans les immeubles gouvernementaux afin d'aider les producteurs de bois.
- **Projet pilote de nouveaux traitements sylvicoles**  
Le MRN fera preuve de plus de souplesse en ce qui concerne les approches innovatrices en matière de sylviculture en approuvant du financement pour des travaux sylvicoles visant à expérimenter différents traitements sur les terres de la Couronne et sur les terres privées.

## **Action 4 : Possibilités économiques**

- **Examen de l'approche du Nouveau-Brunswick en gestion forestière**  
En réponse aux recommandations de Don Roberts, le MRN examinera, au cours des six prochains mois, l'approche du gouvernement provincial en gestion forestière, le but visé étant d'améliorer le rendement économique de l'investissement du gouvernement en foresterie. Cet examen comprendra des mesures pour réduire les coûts et générer des revenus additionnels pour les contribuables.

Le gouvernement est d'avis que la santé et la prospérité du secteur forestier du Nouveau-Brunswick reposent sur des éléments fondamentaux. En plus des actions proposées ci-dessus, le MRN est déterminé à établir des cibles et des objectifs relativement à un grand nombre de ces principaux éléments qui relèvent de notre responsabilité.



# Conclusion



Le Sommet sur la foresterie du Nouveau-Brunswick du 19 novembre 2010 a été la première occasion où un si grand groupe d'acteurs se sont réunis pour discuter des questions cruciales que soulève la foresterie d'aujourd'hui au Nouveau-Brunswick. Le secteur forestier joue un rôle primordial dans la création d'emplois et de richesses au Nouveau-Brunswick.

En notre qualité de gouvernement, nous sommes résolus à remettre sur les rails cette importante industrie, après une série d'années difficiles de fermetures d'entreprise, et de reculs des marchés d'exportation. Nous reconnaissons le besoin de renouveler et de renforcer ce secteur de notre économie. Le sommet avait pour but de réunir les principaux acteurs de l'industrie et d'entamer un dialogue fructueux sur les questions cruciales qui touchent le secteur forestier actuel, puis de cerner les principaux facteurs susceptibles de garantir sa prospérité future.

De nombreuses bonnes idées ont été formulées au cours de cette journée de rencontre, et le gouvernement est résolu à mettre en œuvre les actions formulées dans ce rapport. Il poursuivra le dialogue avec les participants du sommet et d'autres intervenants du secteur forestier en s'assurant que tous les éléments clés sont en place pour garantir la compétitivité future du secteur.



# Annexe A : Ordre du jour

Sommet sur la foresterie du Nouveau-Brunswick

*L'industrie forestière du Nouveau-Brunswick : Principes fondamentaux pour une compétitivité future*

Fredericton N.-B., le 19 novembre 2010, Fredericton Inn, salle Royal Stewart

Ordre du jour

8 h	Inscription et accueil	Hall d'entrée, Salle Royal Stewart
8 h 30	Mot de bienvenue et observations préliminaires	Bruce Northrup
	Préparer la voie	Terry Fearon, animateur
	Industrie forestière de prochaine génération : Les voies de l'avenir	Paul Landsbergen, L'Association des produits forestiers du Canada
	Perspectives on the Forest Industry	Dr. Yves Gagnon, Université de Moncton
	Point of View of Private Woodlot Owners	Andrew Clark, Fédération des propriétaires de lots boisés du N.-B.
10 h	Pause-santé	Salle Royal Stewart
	Cerner les problèmes et trouver des solutions	Tous les participants
12 h	Dîner	Salle Royal Stewart
13 h 00	Réflexion sur le renouvellement du secteur forestier au N.-B.	Don Roberts, Marchés mondiaux CIBC inc.
	Cerner des problèmes et trouver des solutions	Tous les participants
15 h	Pause-santé	Salle Royal Stewart
	Ce que nous avons entendu	Terry Fearon, animateur
	Prochaines étapes	Tous les participants
16 h 30	Mot de la fin	Bruce Northrup





# Annexe B : Liste des participants

Alain Bossé, *Groupe Savoie inc.*

Alain Landry, *Office de commercialisation des produits forestiers du Nord*

Amanda Khan, *Ressources naturelles*

André Charon, *Agence de promotion économique du Canada Atlantique*

Andrew Clark, *Fédération des propriétaires de lots boisés du N.-B.*

Bill Levesque, *Entreprises Nouveau-Brunswick*

Blake Brunsdon, *J.D. Irving Ltd*

Bob Pinette, *J.D. Irving Ltd*

Brian Trenholm, *Devon Lumber Co.*

Byron James, *Éducation postsecondaire, Formation et Travail*

Cecelia Brooks, *Première Nation de St. Mary's*

Chris Norfolk, *Ressources naturelles*

Claude Pelletier, *Office de commercialisation des produits forestiers du Madawaska*

Dale Clark, *Fédération des trappeurs et récolteurs de fourrures du Nouveau-Brunswick*

Dale Gormley, *D&D Holding*

Dale Graham, *Député, Carleton*

Daniel Anderson, *Miramichi Lumber Products Inc.*

David Campbell, *Jupia Consultants Inc.*

David Coon, *Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick*

David Palmer, *Office de commercialisation des produits forestiers de York-Sunbury-Charlotte*

Denis Caron, *Société de développement régional*

Denis Landry, *Député, Centre-Péninsule-Saint-Sauveur*

Derek MacFarlane, *Service canadien des forêts*

Don Floyd, *Université du Nouveau-Brunswick*

Don Roberts, *Marchés mondiaux CIBC Inc.*

Donnie Crabbe, *H.J. Crabbe & Sons Ltd.*

Doug Holt, *Énergie*

Drew English, *Weyerhaeuser Company Ltd.*

Duane Woods, *Chaleur Scieries Association*

Elizabeth Weir, *Efficacité N.-B.*

Eugene Gould, *West-Wood Manufacturing Ltd.*

Frank Vandenborre, *Ashmore Ltd. / Marwood Ltd.*

Fred Harvey, *Miramichi Wreath Company*

Gary Jochelman, *Entreprises Nouveau-Brunswick*

Gerard Robichaud, *Gérard Robichaud & Associé inc.*

Glen Agnew, *G. Agnew Lumber*

Gordon Dickie, *Shaw Resources*

Bruce Northrup, *Ministre des Ressources naturelles*

David Alward, *Premier ministre*

Paul Robichaud, *Ministre du Développement économique*

Jacques Cormier, *Delco Forest Products Ltd.*

James D. Irving, *J.D. Irving Ltd*

Janet Higgins, *Ressources naturelles*

Jean Claude Savoie, *Groupe Savoie Inc.*

Jean Goguen, *Goguen Lumber*

Jean-Marie Binot, *Université de Moncton*

Jeffrey Sode, *Flakeboard Co. Ltd.*

Jennifer Landry, *Ressources naturelles*

Jim Richard, *Entreprises Nouveau-Brunswick*

John Flynn, *Réseau Entreprise*

John McQuaid, *Chef de cabinet pour le ministre des Ressources naturelles*

Ken Hardie, *Fédération des propriétaires de lots boisés du N.-B.*

Kevin Forgrave, *Office de commercialisation des produits forestiers du comté de Northumberland*

Kevin Jewett, *AV Group*

Kevin Topolnisky, *Acadian Timber Corp.*

Lesley Chenier-Aussant, *Ressources naturelles*

Liane MacFarlane, *Bureau du Conseil exécutif*

Linda Gould McDonald, *Commission des produits forestiers du Nouveau-Brunswick*

Lise Ouelette, *Conseil de gestion des forêts publiques*

Luc Ouellet, *Acadian Timber Corp.*

Marcel Maillat, *Office de commercialisation des produits forestiers du Sud-Est du Nouveau-Brunswick*

Marie-Josée Groulx, *Communications N.-B.*

Mark Arsenault, *Association des produits forestiers du Nouveau-Brunswick*

Mary Keith, *J.D. Irving Ltd*

Mike Allen, *Membre du Parlement pour la région Tobique-Mactaquac*

Mike Sullivan, *Ressources naturelles*

Nick Paul, *Première Nation de St. Mary's*

Nowlen Augustine, *Conseiller pour la Première Nation d'Elsipogtog*

Øystein Øyehaug, *Fornebu Lumber Company Inc.*

Pam Folkins, *Office de commercialisation des produits forestiers du Sud du Nouveau-Brunswick*

Paul Lansbergen, *Association des produits forestiers du Canada*

Paul Leahey, *Association des pourvoyeurs et des guides professionnels du N.-B.*

Paul McKinley, *Twin Rivers Paper Co.*

Paul Orser, *Ressources naturelles*

Peter Bassett, *Efficacité NB*

Phil LePage, *Ressources naturelles*

Pierre LaPointe, *FPIInnovations*

Rino LeClerc, *Compagnie de sirop d'érable*

Robert Fawcett, *South Central NB Forestry Working Group*

Robert Richie, *Coopérative du Nord-Ouest du N.-B.*

Roberta Clowater, *Société pour la nature et les parcs du Canada*

Roger Roy, *Université de Moncton*

Ronnie Gillespie, *W & R Gillespie Ltd.*

Sénéateur Percy Mockler, *Sénat du Canada*

Shankar Ray, *AV Group*

Simon Mitchel, *Association de la rivière Meduxnekeag*

Stephen Crabbe, *SWP Industries Inc.*

Steve Benteau, *Communications N.-B.*

Stuart Gilby, *Négociateur et conseil juridique pour l'Assemblée des chefs des Premières nations*

Terry Noble, *Twin Rivers Paper Co.*

Thom Erdle, *Université du Nouveau-Brunswick*

Tim Beaulieu, *Fornebu Lumber Company Inc.*

Tim Fox, *Office de commercialisation des produits forestiers de Carleton-Victoria*

Tim Gillett, *Union des municipalités du Nouveau-Brunswick*

Tim Paul, *Première Nation de St. Mary's*

Tom Beckley, *Université du Nouveau-Brunswick*

Tom MacFarlane, *Ressources naturelles*

Troy Lifford, *Député, Fredericton-Nashwaaksis*

Yves Gagnon, *Université de Moncton*

Yvon Poitras, *Association Acéricole du Nouveau-Brunswick Inc.*

**100 participants  
présents au  
Sommet sur la foresterie !**



# Annexe C : Solutions potentielles

Sommet sur la foresterie : 19 novembre 2010  
*Compilation des solutions potentielles par enjeu*

## **Enjeu no 1 : Approvisionnement en bois des terres privées et des terres de la Couronne** Approvisionnement des terres privées et les terres de la Couronne

- Accès équitable au marché et garantie d'approvisionnement.
- Poursuivre le processus d'accès équitable au marché.
- Accords permettant à tout le monde de livrer selon les objectifs définis (accès équitable au marché; de plus, les propriétaires de lots boisés privés doivent disposer d'outils leur permettant de livrer conformément aux contrats).
- Nécessité de définir des objectifs spécifiques afin d'améliorer le volume et la qualité, et assurer un meilleur équilibre entre les terres privées et les terres de la Couronne.
- Améliorer l'équilibre entre les terres privées et de la Couronne, tout en restant compétitifs.
- Garantir l'approvisionnement des terres de la Couronne.
- Le MRN doit définir des objectifs économiques et des objectifs ligneux.
- \*Les plans régionaux intégrés ayant pour cibles les marchés actuels et potentiels devront inclure toutes les essences.

### **Politiques et lois**

- Réviser les politiques favorisant l'approvisionnement des terres de la Couronne au détriment de celui des terres privées.
- Nécessité d'adopter un point de vue plus large sur les enjeux mondiaux, macroéconomiques et liés aux changements climatiques.
- Définir une politique encourageant un bon équilibre entre les terres privées et les terres de la Couronne publiques, et s'y conformer.

- Politique sur l'efficacité du transport des produits forestiers.
- Politique sur l'accès équitable au marché.
- \*Nécessité de consolider la Loi sur les terres et forêts de la Couronne avec tous les intervenants.

### **Compétitivité du secteur des lots boisés privés**

- Améliorer la productivité grâce à des investissements dans le matériel obtenu à des taux d'escompte compétitifs.
- Efficacité des produits forestiers et de leur transport.
- Rebâtir le secteur des lots boisés privés.
- Regrouper les certifications relatives aux lots boisés privés.
- Plus de souplesse pour les usines en matière de contrats (délais et autres éléments).

### **Processus**

- Nécessité de trouver des solutions dans des délais acceptables.
- \*Réduire les formalités administratives et l'obligation de rendre des comptes.

### **Autre**

- Réexaminer les anciennes industries.
- \*Nécessité de réduire l'investissement en sylviculture, il faut investir de manière plus appropriée et réduire les coûts (aller au-delà de la création d'emplois).
- Prolongation de la durée des contrats.

## **Enjeu no 2 : L'innovation**

### **Accès aux capitaux**

- Accès en temps opportun aux fonds disponibles afin de pouvoir générer de nouvelles idées.
- Examiner des modèles d'imposition afin de permettre à l'industrie de bénéficier davantage de fonds à investir.
- Accès facilité aux fonds nécessaires à la recherche.

### **Stratégies commerciales**

- Aider à la réorganisation des petites et moyennes entreprises.
- Définir des paramètres communs pour évaluer les enjeux économiques, sociaux et environnementaux.
- Évaluer la viabilité des produits et des processus (examiner les options en matière de biomasse).

### **Efficacité**

- Rentabiliser le processus en réduisant les coûts d'accès au bois des terres de la Couronne.
- Évaluer les processus et améliorer leur efficacité.

### **Partenariats et collaboration**

- Partenariats, co-entreprises, regroupements avec des partenaires plus importants.
- Partenariats au sein de la chaîne de valeur (p. ex. : modèle de services partagés).
- Plus de programmes de coopération afin d'aider à financer des projets d'innovation.
- Inclure davantage des représentants de différents secteurs ayant un intérêt dans le secteur forestier.
- Nécessité d'élargir le groupe afin d'avoir accès à différents points de vue et d'être innovateur.
- \*Structure ou processus (facilités par le gouvernement) visant à autoriser des représentants de différents secteurs de l'industrie forestière (industrie, ONG, nouveaux partenaires et Premières Nations) afin de discuter d'éventuelles synergies, idées nouvelles et solutions.

### **Recherche et développement**

- Investir dans du personnel spécialisé et mettre en place de meilleures méthodes grâce à des projets pilotes et à la recherche.
- Aller chercher de nouveaux partenaires pour augmenter le financement de la recherche et du développement.



- \*Déterminer la viabilité des nouveaux produits en cours de production ici (p. ex. : marchés de la biomasse en prenant en considération l'environnement, les coûts de la récolte de la biomasse et le transport).
- \*Donner la priorité aux nouveaux produits considérés comme viables, et augmenter la sensibilisation à ces produits; déterminer comment réduire les coûts de conversion.

#### Autre

- Objectifs en matière d'innovation basés sur les résultats.
- Mettre en place un mécanisme permettant de lier l'innovation aux politiques de manière plus rapide, en ce qui concerne l'énergie et l'approvisionnement en bois.
- Constituer une réserve d'approvisionnement en bois.
- Nécessité d'encourager les partenaires de crédit à être innovants.
- Efficacité énergétique et politique précise sur les énergies renouvelables.
- Examiner de nouveau l'ensemble du système forestier afin de rendre le secteur viable pour le futur.
- Encourager l'innovation (p. ex. : politique sur le Bois d'abord).
- Mandat du gouvernement de soutenir les initiatives écologiques.

#### Enjeu no 3 : Objectifs ligneux

##### Nomination d'un champion

- Nommer un champion dans le domaine de l'économie au MRN.
- Nécessité d'un champion dans le domaine du bois pour les terres de la Couronne.
- Nomination par le MRN d'un chef de file afin de créer une vision et décider des objectifs.
- Engagement envers les politiques et les programmes.
- Nécessité d'un représentant pour tous les domaines, qui sera chargé de proposer, dans un délai de six mois, une solution rationnelle afin de définir des objectifs.

#### Définition d'objectifs ligneux pour les terres privées et les terres de la Couronne

- Définir les objectifs ligneux dans les trois prochains mois.
- Définir des objectifs durables pour chaque essence.
- Objectifs basés sur le volume.
- Stratégie en matière de résineux et de feuillus – MRN.
- À long terme, gérer les terres de la Couronne afin d'augmenter les peuplements de feuillus.
- Tripler le taux de croissance pour l'approvisionnement en bois.
- Nécessité de définir des objectifs de qualité en plus d'objectifs de volume.
- Définir des objectifs précis.
- Définir des objectifs précis pour les terres privées et les terres de la Couronne (doivent être durables pour la forêt et l'industrie).
- Nécessité d'objectifs durables pour toutes les essences produites sur l'ensemble des terres du N.-B. Définir des moyens pour atteindre le plein potentiel des objectifs définis.
- Élaborer des outils permettant d'analyser les compromis économiques.
- \*Objectif relatif à la qualité du bois.
- \*Meilleure modélisation.
- \*Nous ne pourrions pas encourager les investissements si la réduction de la coupe annuelle permise (CAP) n'est pas viable à l'avenir.

#### Compétitivité des lots boisés privés

- Incitatifs à la mise en production des terres (lots boisés).
- Nécessité de créer des conditions propices à la mise en place d'un secteur des lots boisés productif (nécessité de cibler des marchés).
- À court terme, acheter davantage du bois des lots privés.
- Mettre en place davantage des systèmes permettant de faciliter la certification en ce qui concerne l'approvisionnement des lots boisés privés.

- Nécessité de créer un incitatif à la certification et à la gestion, et d'établir une vision pour les investissements à long terme.

#### Sylviculture

- Diversifier le financement de la sylviculture pour les nouveaux types de sylviculture.
- Davantage de formation et de communication concernant la sylviculture intensive.
- Outils : politique et accords relatifs à la sylviculture afin d'obtenir les résultats escomptés.
- Diversifier le programme de sylviculture afin d'y inclure davantage que les travaux de plantation et d'éclaircie.
- \*Consolidation du programme d'amélioration génétique des arbres.

#### Qualité du bois – Meilleure utilisation finale

- Trouver une utilisation pour le bois de qualité inférieure.
- Nécessité d'obtenir une meilleure part du bois de qualité supérieure.

#### Autre

- Stratégie de zonage – Zones pour la sylviculture intensive et la conservation.
- Rendement du capital investi : nécessité d'une convention obligatoire entre la Couronne et les utilisateurs.
- Recourir aux meilleures pratiques de gestion utilisées dans la région et à l'échelle mondiale.
- Prolongation de la durée du cycle de planification de la gestion des forêts de la Couronne (si possible, des périodes de dix ans).
- Les marchés sont liés aux objectifs ligneux (nécessité d'un endroit où vendre le bois produit).
- Nécessité de mettre en place des systèmes d'évaluation en fonction des résultats.
- \*Repenser le mode de tenure.
- \*Lien avec les objectifs économiques (PIB).

*\*Renseignements obtenus à partir des notes du tableau de conférence.*



# Annexe D : Prochaines étapes possibles

Sommet sur la foresterie du 19 novembre 2010

## Prochaines étapes possibles

### Suivi

- Établir un rapport de ce qui s'est dit et l'envoyer aux participants. Ne pas le laisser sur les tablettes.
- Cette réunion ne peut pas être un événement isolé; il devrait y avoir des séances plénières trimestrielles.
- Un champion indépendant, provenant d'une tierce partie, devrait être choisi d'ici trois mois.
- Un champion devrait être nommé immédiatement (d'ici un mois).
- Le gouvernement devrait prêcher par l'exemple en nommant, d'ici trois mois, un groupe de travail chargé d'élaborer une vision et un plan d'action afin d'obtenir les meilleurs résultats possible relativement aux terres de la Couronne. Le groupe serait présidé par le ministre et ses membres seraient nommés par le premier ministre.
- Créer un groupe de travail d'ici 90 jours afin de formuler des recommandations favorisant l'augmentation de la culture du bois sur les terres publiques et privées (inclure des idées davantage novatrices en matière de loisirs).
- Créer un groupe de travail multisectoriel de haut niveau.
- Soumettre des rapports d'étape aux intervenants en temps opportun.

### Contexte économique

- Augmenter, grâce au MRN, la productivité des terres de la Couronne et les rendre plus attrayantes aux fins d'investissement.
- Donner au MRN le mandat clair de définir et de mesurer des objectifs afin d'évaluer le rendement économique.
- Conférer, d'ici 90 jours, une vocation économique au MRN – tirer quatre milliards de dollars des forêts publiques et privées.

- Créer un contexte qui permet de tirer des flux monétaires positifs des terres de la Couronne.
- Examiner les coûts relatifs au bois.
- Comment augmenter la culture du bois sur les terres publiques et privées et comment en tirer davantage = socioéconomique = emplois.

### Approvisionnement en bois des terres privées et des terres de la Couronne

- Continuer d'améliorer le processus relatif à l'accès équitable au marché et en assurer le respect par toutes les parties concernées.
- Achever et simplifier le processus relatif à l'accès équitable au marché.
- Accroître la compétitivité des lots boisés privés.
- Préciser le mandat des offices de commercialisation.
- Résoudre les questions en matière de prix et de marché.
- Régler les problèmes relatifs aux inefficacités du système de commercialisation actuel, ce qui comprend de tenir une discussion sur la tenure.
- Pourvoir au besoin d'établir un processus de certification des lots boisés privés.
- Créer des incitatifs pour faire en sorte que l'approvisionnement en bois des lots boisés privés demeure au Nouveau-Brunswick.
- Trouver une solution concurrentielle pour assurer l'équilibre entre les terres de la Couronne et les terres privées.
- Harmoniser les objectifs en matière d'approvisionnement en bois des terres de la Couronne avec ceux des terres privées sans pour autant perturber l'Accord sur le bois d'œuvre résineux concernant les provinces de l'Atlantique.

### Innovation

- Se concentrer sur l'innovation (produits forestiers non ligneux et ligneux) et examiner les marchés futurs éventuels.
- Créer un programme de financement à frais partagés entre le gouvernement et le secteur privé afin de stimuler l'innovation.
- Commencer à sortir des sentiers battus; on ne peut pas retourner en arrière.
- Considérer des projets pilotes comme, par exemple, des systèmes de production d'énergie à partir de la biomasse forestière; examiner les projets qui sont reliés à d'autres installations, comme c'est le cas à l'usine de Bowater, à Liverpool, en Nouvelle-Écosse.
- Appuyer la formation et l'éducation.
- Former une main-d'œuvre compétente et qualifiée.

### Politiques et lois

- Examiner les méthodes des autres administrations.
- Élaborer, d'ici au printemps, un livre blanc sur une nouvelle stratégie sur la forêt intégrant les commentaires recueillis lors du sommet sur la foresterie et tenir une autre réunion (avec les participants du sommet) qui regroupera un plus grand nombre de participants (y compris plus d'intervenants du domaine de l'environnement) afin d'en faire l'examen, d'en discuter et de passer à l'action.
- Examiner la loi actuelle (*Loi sur les terres et forêts de la Couronne*), ainsi que sa structure.
- Terminer la réforme des politiques au cours des quatre prochaines années.
- Achever l'examen de la politique en matière d'approvisionnement en bois d'ici deux ans.
- Établir un accord sur les forêts (vision) renfermant des objectifs larges et flexibles clairement définis qui sont durables (du point de vue concurrentiel, économique,





# Annexe E :

## Sondage pour participants

environnemental et social, et du point de vue de la coupe) et réalisables dans un délai serré selon des mécanismes établis (mesure – carte de pointage équilibrée).

- Fixer des objectifs larges, flexibles et durables (du point de vue socioculturel, économique et écologique) qui sont acceptés par tous les intervenants.
- Profiter de l'occasion pour gérer les terres de la Couronne à titre d'organisme de service spécial, comme une entreprise qui serait rentable, qui offrirait des retombées aux contribuables, qui chercherait à établir l'équilibre entre tous les utilisateurs de la forêt, et dont le conseil d'administration serait représentatif de tous les intérêts.

### Problèmes de confiance / participation du public et des intervenants

- Tenir compte de la nécessité de remédier au problème du manque de confiance.
- Tenir compte de la nécessité d'établir un processus (comité) pour traiter des problèmes de méfiance entre les intervenants.
- Confiance – relations.
- Accélérer le dialogue entre les intervenants et les ayants droit.
- S'assurer que le gouvernement prend l'initiative en engageant une consultation immédiatement.
- Tenir compte de la nécessité de fournir de l'information transparente (état de la situation ici).
- Adopter un processus permanent de participation publique.

### Approvisionnement en bois

- Fixer un objectif pour la récolte du bois de résineux et de feuillus.
- Tenir compte de la nécessité d'établir immédiatement un objectif en matière d'approvisionnement en bois.
- Établir un objectif à long terme pour le bois de résineux et de feuillus.
- Rechercher les possibilités de produits de la prochaine vague et s'assurer que le gouvernement appuie de tels produits en donnant accès au bois des terres de la Couronne.
- Établir un objectif pour la récolte du bois des terres de la Couronne et des terres privées d'ici à six mois.
- Harmoniser les objectifs en matière d'approvisionnement en bois des terres de la Couronne avec ceux des terres privées.

### Sommet sur la foresterie du Nouveau-Brunswick – 19 novembre

#### L'industrie forestière au Nouveau-Brunswick :

#### *Principes fondamentaux pour une compétitivité future*

Afin de nous aider à planifier les débats, nous demandons à tous les participants de bien vouloir nous fournir leurs avis sur les enjeux principaux en matière de compétitivité auxquels le secteur forestier du Nouveau-Brunswick doit faire face.,,,

Dans la liste ci-après, indiquez les cinq débouchés ou enjeux principaux pour le secteur forestier. Venez préparer à partager des solutions potentielles.,,,

Veillez renvoyer le formulaire rempli au plus tard le 10 novembre 2010 à Annie-Josée Graveline par courriel: [annie-josée.graveline@gnb.ca](mailto:annie-josée.graveline@gnb.ca) ou Fax : (506) 453-7407

- Compétitivité – Enjeux et débouchés
- Accès au capital
- Politiques sur la biomasse
- Approvisionnement en bois sur les terres privées et les terres de la Couronne
- Mesures éconergétiques
- Accès à un marché équitable
- Certification forestière
- Productivité des forêts
- Politique énergétique dans l'industrie
- Tarifs énergétiques dans l'industrie
- Innovations
- Marchés
- Productivité opérationnelle
- Coûts indirects (terres privées/terres de la Couronne)
- Taux de redevance
- Objectifs en matière de sylviculture
- Objectifs en matière de coupe de bois
- Politiques sur le transport en vue de réduire les frais de camionnage
- Production à valeur ajoutée
- Autre



# Annexe F : Information sur les présentateurs



**Paul Lansbergen**  
*Secrétaire de l'Association,  
Directeur (Énergie, économie  
et changements climatiques),  
Association des produits forestiers du Canada*

Titulaire de deux diplômes en économie, M. Lansbergen a commencé sa carrière en janvier 1995 comme conseiller politique sur la Colline du Parlement. En octobre 1998, il est devenu directeur

des communications à l'Institut canadien des engrais. Il est l'auteur principal du Livre blanc de l'Institut sur les changements climatiques et a joué un rôle-clé dans la promotion des positions prises par l'Institut en matière de politique fiscale.

M. Lansbergen s'est joint à l'Association des produits forestiers du Canada (APFC) en février 2002 à titre de directeur, Fiscalité et questions commerciales, et a été nommé secrétaire de l'Association la même année. Depuis qu'il travaille pour l'APFC, Paul a, entre autres, permis d'obtenir des changements à la politique fiscale fédérale en matière de bioénergie et joué un rôle important dans les négociations sur les changements climatiques avec le gouvernement fédéral. Les fonctions de Paul ont changé au cours de l'automne 2008; son travail porte particulièrement sur les questions liées à l'énergie et aux changements climatiques.

M. Lansbergen a présenté un nombre considérable d'exposés touchant l'industrie des produits forestiers et a pris part à deux comités consultatifs ainsi qu'à un comité technique responsable de l'élaboration de normes.

Pendant ses loisirs, il participe à la Course à la vie CIBC de la Fondation canadienne du cancer du sein et s'occupe des arbres de son chalet.



**Yves Gagnon**  
*Développement durable, énergie et le secteur forestier  
Professeur,  
Chaire K.-C.-Irving en développement durable  
Université de Moncton*

Yves Gagnon est professeur et titulaire de la Chaire K.-C.-Irving en développement durable à l'Université de Moncton, tout en étant professeur associé de génie mécanique à UNB, UNBSJ et à

l'École de technologie supérieure de Montréal. Auparavant, Yves Gagnon a occupé les fonctions de cadre supérieur invité au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) du Canada, il a été président fondateur et directeur général de la Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick, et il a été vice-recteur adjoint à la recherche et doyen de la Faculté des études supérieures et de la recherche à l'Université de Moncton.

Régulièrement sollicité à titre de spécialiste externe, il travaille au sein de comités, d'organisations et de conseils d'administration qui s'intéressent à l'avancement technologique, au développement des connaissances, au développement économique et au développement de politiques publiques.



**Andrew Clark**  
*Président,*  
**Fédération des propriétaires**  
**de lots boisés du Nouveau-Brunswick Inc.**

Il y a dix ans, Andrew Clark a abandonné l'élevage de bœufs et la culture de pommes de terre, qu'il pratiquait à Simonds (au nord de Hartland), pour se consacrer de nouveau à temps plein à la fourniture de services dans le domaine de la récolte du bois.

Avant son incursion dans le domaine de l'agriculture, M. Clark possédait deux débusqueuses et offrait des services de débusquage à la scierie Flemming & Gibson Ltd. Il a commencé à fournir des services à Flemming & Gibson en 1972, après avoir obtenu son diplôme à l'École des gardes forestiers des Maritimes. En décidant de recommencer à travailler à plein temps dans le bois, M. Clark voulait faire plus que « des coupes à blanc avec pour objectif la coupe de la plus grande quantité de bois possible dans les délais les plus courts, aux coûts les plus bas ».

M. Clark offre aux propriétaires de lots boisés du centre du comté de Carleton, situés dans la vallée du Haut-Saint-Jean, une autre méthode de récolte que celle de la coupe à blanc, qui leur permet de bénéficier d'une valeur maximale du bois sur pied tout en réduisant les éléments connexes. Sa technique consiste à récolter le bois de façon à laisser un certain nombre d'arbres de bonne qualité sur pied, et ce, à un espacement permettant une croissance acceptable. Bien qu'à l'aide de cette approche, le rendement de la valeur du bois sur pied généré lors de la première récolte soit modéré, il est amené à augmenter considérablement lors des récoltes suivantes avec la croissance d'arbres de bonne qualité. Les services de M. Clark sont essentiellement disponibles aux propriétaires de lots boisés situés dans les trois écodistricts suivants : Brighton, Meductic et Nackawic.



**Don Roberts**  
*Vice-président et directeur général,*  
**Marchés mondiaux CIBC Inc.**

Don Roberts est vice-président et directeur général des Marchés mondiaux CIBC Inc. Outre la direction de l'entité consacrée aux énergies renouvelables et aux technologies propres du groupe bancaire, il est également responsable principal des activités ayant trait à l'industrie forestière mondiale. En plus de son

travail aux Marchés mondiaux CIBC Inc., M. Roberts est également :

- professeur auxiliaire au département de la gestion des ressources forestières à l'Université de la Colombie-Britannique, à Vancouver;
- membre du conseil d'administration de l'Initiative des Droits et Ressources, basée à Washington;
- conseiller pour un certain nombre de gouvernements, d'industries et de groupes d'organisations non gouvernementales (ONG).

M. Roberts possède un baccalauréat en économie agricole de l'Université de la Colombie-Britannique, une maîtrise en économie forestière de l'Université de Californie à Berkeley, et une maîtrise en administration des affaires et un doctorat en finances et économie internationales de l'Université de Chicago. En outre, il est administrateur de sociétés certifié de l'Institut des administrateurs de sociétés.

